



Une commission du parlement cubain analyse les mesures pour combattre la menace de la drogue dans les écoles



La Havane, 13 juillet (RHC).- La commission pour les questions constitutionnelles et juridiques du parlement cubain a analysé le rapport des ministères de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de l'Agriculture sur les mesures prises pour éviter les menaces de consommation de drogues dans des établissements scolaires.

Le député José Luis Toledo, président de cette commission de parlementaires a déclaré à ce propos :

« Nous nous préoccupons beaucoup pour la sauvegarde de l'état de sécurité citoyenne que nous avons. Dans tous les pays, cet état de tranquillité et de bien-être est troublé, entre autres par le phénomène de la drogue ».

Pour sa part, la vice-ministre de l'éducation, Irene Rivera Ferreiro a montré le programme pour prévenir les addictions en milieu scolaire.

« Nous devons le faire avec attention car il suffit que notre ministère commence à s'occuper de ce thème pour que l'on dise qu'il y a de graves problèmes dans ce domaine. Je dis toujours ce qui suis : si un enfant ou un adolescent sont associés à ce phénomène, cela ne veut pas dire que tous le sont aussi.

De son côté, le député Tubal Páez a indiqué :

«Il est important d'apprendre aux enfants à interpréter le monde où nous vivons. Il faut



préparer les enfants, les citoyens, leurs parents et toute la société car l'espoir que l'expérience cubaine, la Révolution Cubaine éveillent dans le monde, est basée sur le fait que nous faisons face au monde de la façon la plus digne et sérieuse qu'on peut le faire en ce moment et c'est en préparant les êtres humains pour qu'ils aient une vie digne basée sur la justice sociale comme c'est la dignité qui doit caractériser les relations entre les êtres humains ».

La députée María Esther Reus a, quant à elle indiqué :

« Nous devons nous demander pourquoi les enfants et les adolescents concernés en sont arrivés à ce point, pourquoi ils ne peuvent pas maîtriser la situation. Face à l'inefficacité et même à l'ingouvernabilité qui a existé sur ce thème dans le monde, il est plus facile de dire que l'on va légaliser telle ou telle drogue. Quelles conséquences entraîne cette légalisation ? L'élimination de la consommation ? Pas du tout, la consommation augmente. Le consommateur passe même d'une drogue à l'autre car la drogue crée une addiction et donc les consommateurs passent à la consommation d'autres drogues beaucoup plus fortes. Donc , la légalisation de la marijuana ne résout pas le problème de la consommation. Un autre élément est que le monde a destiné des sommes millionnaires à l'affrontement mais on n'a jamais travaillé à la prévention. Mais, à Cuba, nous avons une position très claire et des stratégies, qui, bien que leurs résultats ne soient pas à la hauteur de nos attentes, portent leur fruits. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui le thème de la drogue est abordé sans crainte dans nos établissements scolaires y compris il est inclus dans les programmes d'études. C'est le seul cas au monde.

Nous disposons également du personnel qualifié, un système de santé qui va depuis l'attention primaire jusqu'à la désintoxication et la réinsertion. C'est-à-dire, nous avons la capacité et la possibilité de faire face à ce problème avec toutes les ressources à notre portée et avec une volonté politique qui l'appuie ».